

Toilette matinale.



La légalité et le système de protection de l'environnement /

Le mode de protection de l'environnement / La lutte contre le changement climatique /

La lutte contre la pollution de l'air / La lutte contre la pollution de l'eau /

La protection des ressources forestières / Les réserves naturelles /

La sauvegarde des animaux et des plantes en voie de disparition /

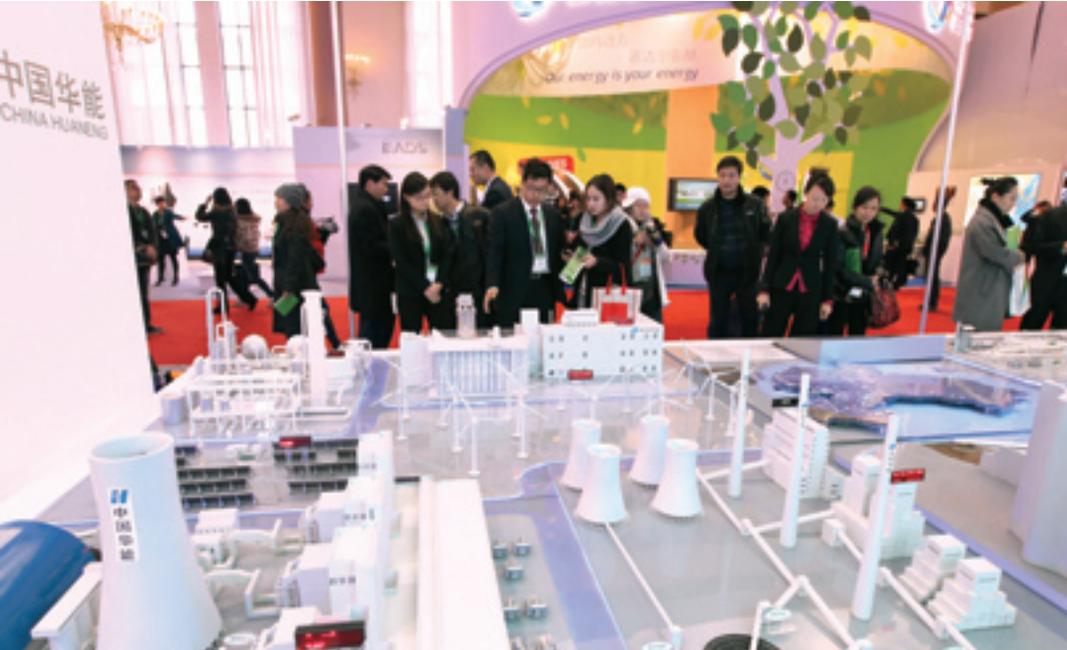
La protection de l'environnement et les ONG /

La coopération internationale en matière environnementale

La protection de l'environnement

A l'origine, de nombreuses régions chinoises abritaient des montagnes vertes, des cours d'eau limpides, des forêts épaisses et des prairies luxuriantes. Toutefois, des éléments défavorables liés à une population nombreuse et à un bas niveau de développement économique ont entraîné la destruction de la végétation, l'érosion du sol, et même une tendance à la désertification. Ces dernières années, le gouvernement chinois a mis l'accent sur une politique axée sur la prévention et l'aménagement global, faisant ainsi progresser la protection de l'environnement sur toute la ligne, tout en opérant des percées dans des points clés. Alors qu'il s'attachait auparavant à la croissance économique au détriment de la protection environnementale, il accorde aujourd'hui une importance égale aux deux domaines et œuvre au développement de la protection environnementale.





Foire internationale des hautes technologies consacrées aux industries et à l'économie verte.

La légalité et le système de protection de l'environnement

La Chine protège et améliore l'environnement de vie et l'environnement écologique. Elle prévient et lutte contre la pollution et les autres fléaux publics. Dans les années 1980, le gouvernement chinois a considéré la protection de l'environnement comme l'une des politiques fondamentales de l'Etat. En 1989, a été officiellement formulée la première *Loi sur la protection de l'environnement*. Depuis une vingtaine d'années, des lois et des règlements comme la *Loi sur l'économie d'énergie*, la *Loi sur les énergies renouvelables* et la *Loi sur la promotion de l'économie circulaire* ont été successivement promulgués, perfectionnant ainsi la législation de la protection de l'environnement. Par ailleurs, la Chine a établi, aux échelons national et local, un système de normalisation pour la protection environnementale. En 2008, l'Administration nationale de l'environnement est devenue le ministère de l'Environnement.

La Chine a mis en œuvre un régime de gestion environnementale, selon lequel les autorités de divers échelons sont responsables de la qualité de l'environnement local, l'organisme administratif compétent exerce le contrôle et la gestion unifiée et les départements intéressés, le contrôle et la gestion selon les lois. Un système de conférence interministérielle au niveau national et des organismes de surveillance régionaux ont été établis afin de renforcer la coordination et la coopération entre des départements et des régions.

Le mode de protection de l'environnement

L'amélioration du système juridique a fourni une garantie juridique permettant l'évolution des comportements traditionnels en matière de protection de l'environnement ; ainsi le contrôle de tout le processus de production s'est substitué à l'aménagement et à la gestion des conséquences de la pollution. La *Réglementation sur la protection environnementale des projets de construction*, publiée et mise en application en 1998, a présenté le système d'évaluation de l'impact sur l'environnement. Selon cette Réglementation, au cours de la construction, les installations destinées à protéger l'environnement doivent être conçues, mises en chantier et mises en service en même temps. La *Loi concernant l'évaluation de l'impact sur l'environnement*, mise en œuvre en 2003, a introduit le système susmentionné dans diverses exploitations et constructions. Avant d'être entreprises, planification ou construction doivent obligatoirement faire l'objet de conférences de démonstration, d'audiences publiques ou d'autres interventions afin de rassembler les opinions des populations qu'elles concernent.

De plus en plus de forces se sont engagées dans la protection environnementale, telles que les entreprises, les milieux scientifiques et les ONG, soit un millier d'unités en tout. La protection environnementale est dirigée par le gouvernement, promue par les entreprises, soutenue par les sciences et technologies, réglementée par les lois et réglée par le marché. Elle engage aussi le grand public, souvent représenté par les organisations populaires et les volontaires.

La lutte contre le changement climatique

Dans le cadre de son développement, la Chine attache une grande importance au changement climatique. En partant des intérêts fondamentaux du développement à long terme du peuple chinois et de l'humanité, elle consacre des efforts inlassables et apporte des contributions actives dans la lutte contre le changement climatique.

Le 18 décembre 2009, le premier ministre chinois Wen Jiabao a prononcé, lors du sommet de Copenhague sur le changement climatique, un discours



Voitures électriques passant devant la porte Tian'anmen.

intitulé *Fédérer les esprits et renforcer la coopération afin de promouvoir le processus historique de la lutte contre le changement climatique*. Selon ce discours, le changement climatique constitue un défi majeur pour le monde d'aujourd'hui. L'endigement du réchauffement climatique et le sauvetage de la Terre sont des missions communes à toute l'humanité. Tout pays, tout peuple, toute entreprise et tout individu doivent prendre la responsabilité irrécusable de passer à l'action.

La Chine est le premier pays en développement à avoir élaboré le *Programme d'Etat pour la lutte contre le changement climatique*. Tout en adoptant la législation en tant que méthode importante de lutte contre le changement climatique, elle a arrêté et révisé successivement la *Loi sur l'économie d'énergie*, la *Loi sur les énergies renouvelables*,

la *Loi sur la promotion de l'économie circulaire*, la *Loi sur la promotion de la production propre*, la *Loi sur les forêts*, la *Loi sur les prairies*, et les *Règlements sur l'économie d'énergie dans le bâtiment civil*. Depuis ces dernières années, la Chine, par rapport à d'autres pays, a concentré plus d'efforts dans la diminution des émissions polluantes. Elle améliore sans cesse le système fiscal et fait avancer vigoureusement la réforme des prix concernant les produits fabriqués à base de ressources naturelles ; tout cela dans le but d'établir, le plus tôt possible, un mécanisme de fixation des prix qui reflète pleinement les rapports offre-demande du marché, le degré de rareté des ressources naturelles et le coût de la nuisance environnementale. Les projets clés d'économie d'énergie et le plan d'économie d'énergie concernant les entreprises ont été mis en place dans l'en-



Les efforts de la Chine pour la promotion des négociations climatiques de Cancun

La conférence sur le changement climatique, tenue du 29 novembre au 10 décembre 2010 à Cancun au Mexique, a fini par aboutir à deux résolutions, donnant ainsi une impulsion à l'avancement continu du processus des négociations climatiques. La délégation chinoise, en s'alliant avec le Groupe des 77, a présenté, lors de la conférence, un projet de rapport sur les questions de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation concernant le ralentissement du changement climatique. Ce projet a été le premier consensus atteint lors de cette conférence. La Chine, de concert avec l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud, a pressé les pays développés à accepter la demande, selon laquelle les informations détaillées concernant leur offre de fonds, de techniques et d'aides au renforcement des capacités des pays en voie de développement soient soumises à la conférence.

semble, permettant ainsi une action d'économie d'énergie dans l'industrie, le transport, la construction et d'autres secteurs importants. Les projets pilotes sur l'économie circulaire sont poussés en avant, les véhicules écologiques connaissent une diffusion importante, et l'utilisation des produits économes d'énergie par les foyers ordinaires est soutenue par le gouvernement. L'élimination des capacités de production obsolètes, énergivores et polluantes est encouragée. En Chine, les énergies nouvelles et les énergies renouvelables connaissent une augmentation plus rapide que dans les autres pays. Tout en protégeant l'environnement, elle développe d'une façon ordonnée l'hydroélectricité et encourage le développement de l'énergie solaire, de la géothermie, de l'énergie éolienne et d'autres formes nouvelles d'énergies renouvelables dans les régions rurales, les régions reculées et les régions dont les conditions sont requises. La Chine possède la superficie de forêt artificielle la plus vaste au monde et continue d'entreprendre, à grande échelle, la reconversion de terres cultivées en forêt, de même que le reboisement et la reforestation.



Chauffage central à base géothermique.

La lutte contre la pollution de l'air

La lutte contre la pollution de l'air en Chine a commencé au début des années 1970 dans deux domaines : d'une part la prévention des nouveaux types de pollution, d'autre part, le traitement et la gestion des sources polluantes existantes.

Au début des années 1970, la Chine a mené une enquête nationale sur la situation de l'air. En août 1973, elle a convoqué la première conférence nationale sur la protection de l'environnement et, en décembre, elle a publié pour la première fois les *Normes provisoires sur l'émission des trois déchets industriels* (gaz résiduels, eaux usées et résidus), selon lesquelles, les installations destinées à prévenir et à traiter la pollution ainsi que d'autres nuisances doivent être conçues et intégrées aux projets de construction, de reconstruction ou d'agrandissement en même temps que tout le reste.

Début 1996, la Chine a élaboré la nouvelle *Norme sur la qualité de l'air ambiante*, en fonction de la pollution de l'air et des exigences sur la protection de l'environnement de la nouvelle période. Selon cette norme, la poussière flottante est désormais considérée comme

des particules inhalables, ce qui favorise la lutte contre la pollution de l'air.

En avril 2004, la 15^e session du Comité permanent de la IX^e Assemblée populaire nationale a approuvé la version révisée de la *Loi sur la prévention et le traitement de la pollution atmosphérique*. Celle-ci contribue largement à la prévention et au traitement de la pollution atmosphérique en vertu de la loi et marque un grand avancement pour la Chine dans sa lutte contre cette dernière.

Selon la brève histoire de la lutte contre la pollution atmosphérique en Chine, cette lutte est passée d'une lutte passive à une prévention active, d'une lutte ponctuelle à un aménagement global et régional, et d'une pure formalité administrative à une protection à travers des moyens juridiques et économiques.

La qualité de l'environnement s'est concrètement améliorée dans l'ensemble du pays suite à plusieurs années de lutte contre la pollution. En 2007, l'émission du bioxyde de soufre a baissé de 4,66%. Le *Programme du XI^e plan quinquennal pour la protection de l'environnement*, publié en novembre 2007, propose de développer fortement la capacité de contrôle sur l'environnement et de limiter l'émission des gaz à effet de serre. En 2010, l'émission du bioxyde de soufre sera pratiquement maîtrisée.





Forêt artificielle favorisant la reproduction des oiseaux.

La lutte contre la pollution de l'eau

En 1972, la Chine a commencé le premier projet de dépollution de grande envergure : après enquête, un traitement a été appliqué pour résoudre le problème de pollution du réservoir de Guanting. Ce projet, d'une durée de 8 ans, a consisté en l'accomplissement successif de 112 travaux d'aménagement.

En août 1991, la Commission de la protection de l'environnement relevant du Conseil des Affaires d'Etat a mandaté l'Administration nationale de l'environnement et le ministère de la Construction pour convoquer la deuxième réunion nationale sur la protection de l'environnement urbain. Lors de cette réunion, elle a demandé à toutes les autorités municipales de faire avancer énergiquement le contrôle centralisé de la pollution, de renforcer la construction d'infrastructures, de fortifier la protection des sources d'eau potable, et d'aménager les cours d'eau afin de réaliser un aménagement global de l'eau dans les villes. Grâce à cet aménagement, la tendance à la pollution dans les villes clés s'est atténuée, et l'indice de qualité de certains cours d'eau est essentiellement resté stable.

En février 1989, un grave incident lié à la pollution a eu lieu dans le fleuve Huaihe, menaçant la vie de plusieurs millions de personnes et entraînant une perte économique de plus de 10 milliards de yuans. Le Conseil des Affaires d'Etat a décidé, en 1993, d'entamer un aménagement important des eaux polluantes dans le bassin du fleuve Huaihe. Un aménagement d'envergure a été effectué, surtout dans les bassins des trois fleuves (Huaihe, Haihe et Liaohe) et des trois lacs (Taihu, Chaohu et Dianchi). La lutte contre la pollution de l'eau est ainsi entrée dans la phase d'aménagement des principaux lacs et cours d'eau.

Depuis 2003, l'Administration nationale de l'environnement présente publiquement la situation sur l'avancement du travail annuel concernant la prévention et la réduction de la pollution des eaux des principaux bassins d'écoulement et de l'espace maritime du pays. Grâce à l'efficacité des moyens de lutte mis en pratique depuis plusieurs années, la qualité de l'eau s'est améliorée de façon visible dans certains bassins d'écoulement gravement pollués auparavant. Par ailleurs, le cours du fleuve Jaune ne s'est pas interrompu depuis sept années consécutives.

A partir de 2007, l'Etat a investi plusieurs milliards de yuans dans le projet de contrôle et traitement de la pollution de l'eau en mettant l'accent sur la sécurité de l'eau potable, le traitement de la pollution régionale et le traitement de la pollution de l'eau urbaine. La construction de travaux liés à l'eau potable des régions rurales a été renforcée afin de résoudre, le plus tôt possible, le problème de l'eau potable touchant 300 millions de ruraux. Le *XII^e Plan quinquennal de développement économique et social de la République populaire de Chine* affirme en termes formels qu'il faut : contrôler le vo-

lume total des émissions de polluants principaux et mettre en application un système sévère pour protéger les sources d'eau potable ; renforcer la lutte contre les secteurs polluants tels que l'industrie du papier, l'industrie chimique, l'industrie du cuir, l'aviculture et l'aquaculture de grande envergure ; continuer à promouvoir la lutte contre la pollution de l'eau dans les cours d'eau et régions principales ; adopter la garantie de la sécurité de l'eau potable en tant que tâche prioritaire.

La protection des ressources forestières

La Chine connaît actuellement une couverture forestière de 20,36%. A partir des années 1950, des exploits remarquables ont été accomplis dans le reboisement artificiel. La Chine, qui occupe le premier rang mondial en matière de superficie artificiellement reboisée, ne cesse de reboiser son territoire sur une grande échelle. Face à la tendance à la baisse des ressources forestières mondiales, la Chine a réalisé une croissance de sa superficie et de sa quantité de réserves de bois. Une autre mesure pour protéger les ressources forestières, prise en 1998, vise à protéger les forêts naturelles en enrayant l'abattage à l'échelle nationale. Dans bien des régions, d'anciens bûcherons ont été reconvertis en gardes forestiers.

Les réserves naturelles

En 1956, la Chine a établi la réserve naturelle de Dinghushan à Zhaoqing dans le Guangdong, la première en son genre. On comptait, fin 2010, 2 590 réserves naturelles sur l'ensemble du pays, dont 320 au niveau national. Réparties sur 15% du territoire, ces réserves naturelles permettent de protéger avec efficacité 90% de l'écosystème terrestre, 90% des animaux sauvages et 70% des plantes de classe supérieure.

Avec une superficie totale de 316 000 km² pour une altitude moyenne de 4 000 m, la réserve naturelle de Sanjiangyuan (source du Changjiang, du Huanghe et du Lancangjiang), créée en août 2000 et située au milieu du plateau du Qinghai-Tibet, est la plus vaste et la plus haute de Chine, avec la biodiversité la plus concentrée. Le projet de protection de Sanjiangyuan, mis en œuvre en 2003 et financé entièrement par l'Etat, nécessitera 220 millions de yuans. La province du Guangdong abrite quelque 300 réserves

Pente septentrionale de l'Himalaya.



La protection des zones humides

Il y a en Chine 66 millions d'hectares de zones humides (39 millions sont des zones naturelles), comprenant 31 types de zones humides naturelles et 9 types de zones humides artificielles. La superficie totale des zones humides place la Chine au premier rang en Asie et à la quatrième place au niveau mondial. Depuis son adhésion, en 1992, à la *Convention internationale sur les zones humides*, plus de 550 réserves naturelles de zones humides de différentes sortes ont été établies, dont 37 ont été classées parmi les zones humides internationales importantes.

La protection de l'environnement océanique

Actuellement, on compte plus de 170 réserves naturelles maritimes, dont 32 au niveau national et plus de 110 aux différents échelons locaux. Ces réserves maritimes protègent les rivages, les embouchures et les îles ayant une valeur de référence pour la recherche scientifique et l'enseignement ainsi qu'une valeur naturelle et historique. Elles protègent aussi les animaux marins en voie de disparition tels que le dauphin blanc de Chine et leur habitat, ainsi que l'écosystème maritime typique de la mangrove, des récifs coralliens, des zones humides en bord de mer, etc. La *Loi sur la protection de l'environnement océanique* impose des prescriptions sur le contrôle, la gestion, l'investigation, la surveillance, l'évaluation et la recherche scientifique de l'environnement océanique ainsi que sur la prévention et la réparation des dommages résultant des projets de construction océanique et de la pollution de la mer par rejet des déchets.

Réserves naturelles et zones humides







Paysages de Jiuzhaigou.



Quelque deux cents cygnes vivant à Rongcheng, province du Shandong.

naturelles, occupant le premier rang national. Plusieurs réserves naturelles, dont celles de Wolong et de Jiuzhaigou au Sichuan, de Changbaishan au Jilin, de Dinghushan au Guangdong et de Baishuijiang au Gansu, ont été classées par l'UNESCO parmi les « réserves de la biosphère mondiale ».

La sauvegarde des animaux et des plantes en voie de disparition

La faune et la flore de la Chine sont très riches et comptent le nombre d'espèces d'oiseaux et de gymnospermes le plus important du monde. Pourtant, l'exceptionnelle biodiversité de la Chine fait face à une situation critique, puisque 15 à 20% des plantes de la classe supérieure sont en voie de disparition, et environ 44% d'animaux sauvages connaissent une baisse de leur Nombre, surtout les espèces protégées au niveau national.

La Chine, l'un des premiers pays signataires de la *Convention sur la biodiversité*, a toujours pris une part active aux affaires internationales prévues dans les conventions concernées et s'est prononcée lors des problèmes importants survenus au cours de l'exécution de ses engagements internationaux. Elle compte parmi les rares pays à avoir élaboré un plan d'action relatif à la *Convention sur la biodiversité*.

Selon la *Convention sur la biodiversité*, tous les Etats contractants doivent, en fonction de leur situation nationale, élaborer et actualiser leurs stratégies et leurs programmes. Le *Plan d'action de la Chine sur la protection de la biodiversité*, accompli en 1994, permet à de nombreuses actions de protection de l'environnement de disposer de règlements d'orientation. Actuellement, les sept objectifs fixés par ce Plan d'action ont été réalisés dans l'ensemble. La mise en œuvre du Plan d'action a promu énergiquement la protection de la biodiversité en Chine.

Ces dernières années, en raison de problèmes liés à la sécurité des êtres transgéniques, à l'invasion des espèces extérieures, à l'obtention des ressources génétiques, au

partage des bénéfices s'y rapportant, etc., la communauté internationale a accordé une importance de plus en plus grande à la protection de la biodiversité. Actuellement, en Chine, la diminution de la biodiversité n'a pas été efficacement enrayerée, et la perte sérieuse des espèces biologiques n'a pas connu de changement radical.

Pour matérialiser la *Convention sur la biodiversité*, renforcer la protection de la biodiversité de la Chine, et lutter contre les nouveaux problèmes et défis en la matière, *La stratégie et le plan d'action de la Chine sur la protection de la biodiversité (2011- 2030)* ont été élaborés. Ils proposent un objectif global, des tâches stratégiques et des actions prioritaires concernant la protection de la biodiversité en Chine d'ici 20 ans.

Les départements concernés du gouvernement ont attaché une grande importance à l'efficacité de la protection des ressources biologiques. Plus de 400 centres de protection des ressources de germoplasmes ou de conservation de gènes de plantes sauvages ont été créés dans l'ensemble du pays, permettant la stabilisation d'un millier de variétés de plantes sauvages. L'opération visant à sauver les animaux sauvages menacés de disparition a également remporté ses premiers succès, avec l'établissement, dans l'ensemble du pays, de 250 centres de reproduction artificielle d'animaux sauvages, chargés de la sauvegarde de sept principales espèces, dont le panda géant et l'ibis à crête rouge.

La protection de l'environnement et les ONG

En octobre 2008, la Chine dénombrait un total de 3 539 organisations populaires consacrées à la protection de l'environnement, la Fédération chinoise de protection environnementale (ACEF) étant l'organisation semi-gouvernementale la plus importante et la plus réputée. Ces quelques milliers d'organisations ont lancé de nombreuses opé-



Visages peints sur le thème de l'économie d'eau.

rations liées à la protection de l'environnement, dont « Conduire un jour de moins », « 26 °C pour les climatiseurs », et « Protéger les rivières mères ».

En 1991, Liu Detian, journaliste photographe de Panjin, dans le Liaoning, a créé l'Association pour la protection des mouettes de Saunders, soit la première ONG verte chinoise. A partir de cette même année, les ONG vertes chinoises ont connu un développement sur 20 ans. Elles jouent un rôle non négligeable dans la protection environnementale en Chine.

La période s'étalant de 1991 à 2003 a été la période embryonnaire des ONG vertes. Le 20 avril 1991, l'Association pour la protection des mouettes de Saunders a été établie à Panjin, dans le Liaoning. Le 5 juin 1993, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, Liang Congjie et une vingtaine d'autres volontaires ont créé, à Beijing, une organisation appelée « Amis de la nature ».

Par ailleurs, Tang Xiyang a établi les « Camps verts », destinés aux étudiants chinois, et dont beaucoup de membres sont appelés à devenir des pionniers de la protection environnementale. Touché par l'histoire de Sonam Dhargyay, cadre tibétain mort dans la lutte contre le braconnage des antilopes tibétaines, Yang Xin s'est lancé dans la protection des sources du Changjiang et des antilopes tibétaines. Liao Xiaoyi, après ses études à l'étranger, a fondé le « Centre de la culture environnementale du village planétaire de Beijing ». Wang Yongchen, journaliste de la Radio nationale de Chine (CNR), a créé les « Volontaires de la terre verte ». Yang Yong, scientifique travaillant dans le privé, a effectué des études sur les glaciers et les cours d'eau du Sud-Ouest de la Chine avec des volontaires. Avec d'autres volontaires, Huo Daishan a établi l'organisation « Gardiens du Huaihe »...



Confection de sacs écologiques.

Avec la rapide évolution sociale, les problèmes liés à la protection de l'environnement régional et à l'aggravation de la pollution due à la consommation ont été mis en lumière. Les propos et les actions des écologistes non gouvernementaux ont concerné diverses contradictions et conflits sociaux, et notamment les grands conflits environnementaux.

L'un des événements emblématiques de cette époque-là est le débat sur l'exploitation abusive de l'hydroélectricité dans le Sud-Ouest. Les ONG vertes réagissaient d'une manière ou d'une autre aux critiques des départements gouvernementaux. Ce débat a permis aux ONG vertes de la Chine de s'engager dans la surveillance de la gestion sociale.



Liao Xiaoyi.

Par exemple, elles ont évalué l'impact des grandes activités économiques sur l'environnement, et en particulier l'exploitation de la région Zijinshan à Nanjing.

Cette époque-là est caractérisée par la coalition des ONG désireuses de gagner de l'ampleur et de monter en puissance. L'événement emblématique en est l'établissement de l'alliance « Choix du vert ».

En 2007, sous la direction de Ma Jun, l'Institut d'étude sur les affaires publiques et environnementales a uni 21 ONG vertes, dont « Amis de la nature », « Volontaires de la terre verte » et « Village planétaire de Beijing », pour établir l'alliance « Choix du vert ». Celle-ci appelle les détaillants et les consommateurs à ne pas acheter les produits des entreprises polluantes afin d'empêcher la commercialisation des produits de ces dernières et de les surveiller. L'alliance ne cesse de s'agrandir et de renforcer sa supervision, attirant toujours plus l'attention de la société. Les médias chinois exerçant une grande influence sociale, notamment la CCTV (China Central Television), ont démasqué et mis en doute ces entreprises polluantes.

Par ailleurs, huit ONG vertes de Nanjing, dans le Jiangsu, se sont alliées pour protéger la sécurité écologique dans la région de Zijinshan. Liao Xiaoyi et Wang Yongchen ont lancé l'opération « 26 °C pour les climatiseurs » ; soutenu par l'Etat, ce projet est devenu une politique nationale.

Ces dernières années, les ONG ont fait entendre leur voix sur de nombreux problèmes environnementaux d'envergure tant en Chine qu'à l'étranger, et ont participé activement à la prise de décision sur la protection de l'environnement dans les activités économiques majeures.

La coopération internationale en matière environnementale

Par ses interventions, la Chine est un partenaire important en terme de coopération internationale pour la protection de l'environnement. Elle participe activement aux affaires internationales en la matière et y joue un rôle constructif. A ce jour, la Chine a adhéré à plus de 50 conventions internationales sur la protection de l'environnement, dont elle remplit activement les obligations stipulées. Le gouvernement chinois a pris successivement une centaine de mesures politiques relatives à la protection de la couche d'ozone, et a accompli honorablement les objectifs par étapes fixés dans le *Protocole de Montréal relatif aux substances appauvrissant la couche d'ozone*.

La Chine a été la première à créer un « comité de coopération internationale sur l'environnement et le développement ». Composé de 40 personnalités et experts de renommée mondiale, il sert d'organisme de consultation de haut niveau au gouvernement et présente des propositions constructives en matière environnementale.

La Chine participe activement à la coopération régionale concernant la protection environnementale et son intensification. Des progrès encourageants ont été faits lors de la conférence des ministres de l'Environnement de la Chine, du Japon et de la République de Corée, lors du dialogue ministériel Chine-Europe sur les politiques environnementales, dans la coopération environnementale de l'Asie centrale, lors de la conférence des ministres de l'Environnement Asie-Europe, lors de la conférence de coopération environnementale Chine-pays arabes, ainsi que dans la coopération environnementale de l'OCS.

La Chine maintient de bonnes relations de coopération avec des organismes internationaux tels que l'UNEP, l'UNDP, le Fonds de l'environnement planétaire, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, avec lesquels la coopération s'avère fructueuse. Elle a signé, avec les Etats-Unis, le Japon, la Russie et d'autres pays, des accords bilatéraux ou des mémorandums d'entente sur la coopération dans la protection de l'environnement. De plus, elle a développé, dans le cadre de l'aide bilatérale gratuite, une coopération dans divers projets de protection de l'environnement avec plusieurs pays et organisations internationales, entre autres l'UE, l'Allemagne et le Canada.

Les ONG environnementales de tous les pays, dont le Fonds mondial pour la nature et le Fonds international pour la protection des animaux, ont mis en place différentes coopérations avec les organisations chinoises gouvernementales et populaires et ont obtenu des résultats encourageants.

Plateau du Tibet septentrional.

